



AVEZ-VOUS UN RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ EN VIGUEUR ?

Le Règlement Local de Publicité est un outil d'aménagement du territoire. Il permet de renforcer l'identité de votre territoire et d'être en adéquation avec les enjeux environnementaux et les réalités économiques de votre collectivité.

POURQUOI UN RLP ?

- Adapter localement les dispositions prévues par le Code de l'environnement en matière d'emplacement, de densité, de surface, de hauteur et d'entretien des dispositifs.
- Protéger le cadre de vie en valorisant le patrimoine architectural et naturel, en renforçant l'attractivité et le dynamisme des zones d'activités, et améliorer l'image du territoire (centre-ville, entrées de ville...)

+ UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL

La valorisation d'un territoire passe aussi par la maîtrise de la publicité extérieure, en faisant disparaître les infractions au Code de l'environnement, mais également en instaurant des règlements locaux de publicité adaptés aux caractéristiques locales, plus favorables à la qualité du cadre de vie.



Totems réalisés dans le cadre de la concertation publique de Paris Est Marne et Bois

Confiez-nous l'élaboration, la révision ou la modification de votre règlement local de publicité !

Notre équipe vous accompagne dans cette procédure et vous apporte des solutions appropriées à votre territoire. Nous prenons en charge toutes les formalités pour vous garantir un projet sécurisé juridiquement et conforme au Code de l'urbanisme et de l'environnement.

1. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

FORMALISER LES ENJEUX

- Appropriation de votre territoire et de ses spécificités.
- Identification des secteurs à enjeux patrimoniaux et paysagers.
- Analyse paysagère.
- Identification des infractions et des bonnes pratiques locales.

2. ÉLABORATION DU RLP(i)

DÉFINIR DES ORIENTATIONS ET LES TRADUIRE AVEC DES RÈGLES

- Évaluation de l'impact des règles locales envisagées sur le parc publicitaire.
- Définition d'une stratégie locale adaptée aux enjeux de votre territoire.
- Définition des zones et des règles.

4. CONSULTATION DES PPA DE LA CDNPS & ENQUÊTE PUBLIQUE

- Accompagnement en CDNPS
- Constitution du dossier d'arrêt et du dossier d'enquête publique
- Synthèse des avis émis avec proposition de réponses
- Projet de délibération



**AJUSTEMENT
ET APPROBATION**

L'équipe en charge de votre projet regroupe

Un urbaniste, un juriste en droit de l'environnement, un architecte, un paysagiste, un cartographe, un infographiste, tous passionnés par leur métier et animés par vos projets.

Votre chef de projet vous proposera un programme de réunions adapté à votre mode de gouvernance.



Notre studio graphique a créé une bibliothèque d'illustrations reprenant chaque règle du Code de l'environnement mais aussi chaque nouvelle règle rencontrée lors de nos projets. Dans le cadre de notre mission, cette bibliothèque est à votre disposition.



3. CONCERTATION & ASSOCIATION DES PPA

FAVORISER LA RÉFLEXION COLLECTIVE

Imaginer une identité graphique au projet, transmettre une information continue, organiser des espaces pour expliquer, débattre et donner la parole aux acteurs du territoire...

APRÈS L'APPROBATION, FAVORISEZ L'APPLICATION DE VOTRE RÈGLEMENT !

Un nouveau règlement implique la compréhension de nouvelles règles et de nouvelles zones. Pour que ce règlement soit bien appliqué et donc que les objectifs pour votre territoire soient atteints, il est important que vos agents ainsi que les propriétaires et exploitants de supports comprennent ces règles.

Pour vos agents, facilitez
l'instruction :

FORMATION DES AGENTS ET ÉLUS

- À l'identification d'une infraction.
- À l'application des règles locales et nationales.
- Au traitement des demandes d'instructions.
- À la mise en œuvre d'une campagne de mise en conformité.

ASSISTANCE À INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS ET DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- Confiez à nos experts les demandes de poses.
- Analyse des dossiers et rédaction du courrier de réponse justifiée à transmettre aux demandeurs.

ANALYSE D'INFRACTIONS

Suite à l'approbation du nouveau règlement, nous réalisons un inventaire sur le terrain afin d'identifier les infractions au RLP/RNP. Cette analyse d'infractions peut être visible sur la fiche du support dans le logiciel ARCHIBALD ou restituée dans un fichier Excel.





Extrait d'un guide illustré suite à l'approbation du RLP.

CAMPAGNE DE MISE EN CONFORMITÉ

- Suite à l'analyse d'infractions, nous vous assistons dans la mise en œuvre d'une campagne de mise en conformité ciblée.
- Rédaction des courriers de mise en demeure...

Simplifiez la compréhension de votre RLP(i)

GUIDE PRATIQUE DE LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE

À l'entrée en vigueur des nouvelles règles, nous vous proposons de traduire de manière pédagogique et illustrée votre nouveau règlement local de publicité.

QUELS OBJECTIFS ?

- Comprendre les règles par zone et par type de dispositif.
- Vérifier la conformité des supports implantés.
- Vérifier la faisabilité d'une demande d'implantation.

POUR QUELS PUBLICS ?

- Les actuels propriétaires et exploitants de supports.
- Les futurs demandeurs, les enseignants.
- Les agents, élus et services institutionnels...



À TÉLÉCHARGER SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE
OU EN VERSION IMPRIMÉE, C'EST VOUS QUI DÉCIDEZ !